

Séminaire Aquaculture Outre-Mer, Mayotte 2008

AQUAMAY, l'association pour le développement aquacole de Mayotte, a organisé du 3 au 6 décembre 2008 le 2ème séminaire aquacole d'Outre-mer à Mamoudzou avec le soutien de la DPMA, de l'OFIMER, du conseil général de Mayotte de l'ODEADOM et de l'Ifremer.

Comme il y a 2 ans, ce séminaire a été marqué par une large contribution des 4 autres COM impliquées dans le secteur aquacole et particulièrement en pisciculture marine et lagonaire avec les différentes structures de développement de ces Collectivités : la Martinique (Adepam) et la Guadeloupe (Sypagua), la Réunion (Arda) et la Polynésie française (SPE - Service de la Pêche de Polynésie).

Saint Pierre et Miquelon ainsi que la Nouvelle Calédonie y étaient aussi représentés, ainsi que l'Île Maurice et l'Australie. De nombreuses personnalités des organismes administratifs et aquacoles étaient également présentes.

- Les présentations, débats et ateliers ont d'abord permis de faire un état des lieux des filières aquacoles ultramarines françaises en actualisant pour chaque île :
 - la structuration de la filière et des démarches d'accompagnement,
 - l'inventaire des atouts et handicaps qui conditionnent le développement.
- Une présentation détaillée de l'état des connaissances et savoir-faire a permis de montrer les progrès significatifs enregistrés au cours de ces 2 dernières années en matière :
 - de techniques de production de la reproduction à la vente
 - de mesures de gestion sur le plan zoosanitaire, génétique et maîtrise de la qualité.
- Une restitution du séminaire COBIA (Ofimer, 18-20 novembre 08) organisé par Aquamay et l'Arda (Réunion) avec l'Ifremer, le Sysaaf, Virginia Tech Institute (USA) et Marine Farm (Norvège et Belize) a été présentée aux participants.

Les différents sujets présentés :

Gestion des reproducteurs. Un état de l'art sur l'exemple de l'ombrine ocellée a été exposé par le Laboratoire Aquacole de Martinique, à partir des résultats obtenus entre les années 2004 et 2008.

Projet Ombrigen. Ce projet financé par l'Ofimer en partenariat entre le SYSAAF, l'Ifremer et les structures de développement des COM porte sur une démarche de définition collective à l'échelle inter-COM d'une stratégie de domestication et de sélection de l'ombrine ocellée économiquement acceptable par la filière.

Diagnostic et prévention zoosanitaire. Les démarches de prophylaxie en cours sur les élevages de poissons marins dans les COM, ainsi que les volets diagnostic et traitement, ont été abordés dans une optique de développement durable, respectueux de la santé animale et de la préservation de l'environnement dans les domaines bactérien, parasitaire et viral.

Gestion de la qualité et valorisation des produits. En collaboration avec le PARM (pôle agroalimentaire régional de Martinique), les principes et procédés de gestion de la qualité du produit en phase péri mortem (pêche, abattage, première transformation) ont été rappelés et les procédés de transformation (filets frais, filets sous vide, fumage, salage) exposés pour cette espèce ont permis de montrer l'adaptation à la demande actuelle.

Définition du référentiel d'élevage d'une nouvelle espèce. La coopération Ifremer-SPE a permis, en 3 ans, la définition du référentiel d'élevage d'une nouvelle espèce, le *Platax orbicularis*, de la reproduction

au poisson de taille commerciale, à partir d'acquisition de connaissances consolidées et de savoir faire reproductibles.

Essais d'élevage de la crevette en cages en milieu lagunaire polynésien. Cette technique, encore au stade expérimental, offre la possibilité de se dégager des contraintes d'accès au foncier littoral, permet un accroissement très significatif de la productivité au mètre carré et la production d'animaux d'excellente qualité (coopération avec Aquapoly)

Choix des aliments et stratégie d'alimentation. Ces choix ont été abordés dans la perspective d'une aquaculture durable en s'appuyant sur des résultats obtenus chez le bar, *Dicentrarchus labrax*.

Cette deuxième biennale a permis de mettre en évidence la dynamique interCOM en soutien à la filière aquacole. Elle a également vu la création de l'U.A.O.M., Union des Aquaculteurs d'Outre-Mer, association qui fédère désormais les filières aquacoles de la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion, Mayotte et la Polynésie Française